

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 10 juillet 2020

7 Commissions municipales - composition et désignation des membres

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, Mme MOUSSATEN, M. BROCHOT, Mme ALKAYA, M. DEME, Mme FAZAL, M. AKABLI, Mme SAVAS, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme MEUNIER, M. MARTIN, Mmes TALL, DUHIN, M. PERRIN, Mme SAKHO, M. KHOULA, Mme SGHIRI, M. N'DIAYE, Mme SOW, M. AÏT MESSAOUD, Mme ELONGUERT, M. EL OUSTI, Mme PEREZ, M. ZAHRAOUI, Mme SENET, MM BOULHAMANE, LUCAS, Mme JACQUEMART, MM KA, SERTAIN, Mme DUCHATELLE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. CABARET

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

M. BULUT

Pouvoir à :

M. DEME

Mme MAUPIN

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

Mme JAJAN

Pouvoir à :

Mme JACQUEMART

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	38
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : M. NACHITE	1

■ **Date de la convocation : 03/07/2020**

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, maire, expose :

Conformément à l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales, par délibération n°4 du conseil municipal en date du 10 juillet 2020, ont été créés 8 commissions municipales chargées d'étudier les questions soumises audit conseil.

Il convient de procéder à la fixation du nombre de conseillers municipaux les composant et à l'élection de ceux-ci.

Il est rappelé que le Maire en est président de droit et que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

En conséquence, il vous est proposé de composer chaque commission de **9 (neuf)** membres et de désigner les membres suivants :

Commission « Finances et synthèse »

Membres : Mohamed AÏT MESSAOUD - Leïla SGHIRI - Sophie LEHNER - Döndü ALKAYA - Karim BOUKHACHBA - Thierry BROCHOT - Johann LUCAS - Hicham BOULHAMANE - Michaël SERTAIN

maintenant !

Commission « Education, sport et loisirs »

Membres : Abdoulaye DEME - Najat MOUSSATEN - Bérénice TALL - Mariline DUHIN - Mohammed EL OUASTI - Karim BOUKHACHBA - Nouredine NACHITE - Amadou KA - Sylvie DUCHATELLE

Commission « Jeunesse et insertion professionnelle »

Membres : Adnane AKABLI - Leïla SGHIRI - Hakim ZAHRAOUI - Jessica ELONGUERT - Mohammed EL OUASTI - Catherine MEUNIER - Amadou KA - Nouredine NACHITE - Sylvie DUCHATELLE

Commission « Culture et patrimoine historique »

Membres : Yesim SAVAS - Mohamed AÏT MESSAOUD - Babacar N'DIAYE - Mohammed EL OUASTI - Fabrice MARTIN - Anne-Gaëlle PEREZ - Caroline JACQUEMART - Johann LUCAS - Michaël SERTAIN

Commission « Projets de Ville et transition écologique »

Membres : Sophie LEHNER - Thierry BROCHOT - Fabienne LAMBRE - Mohamed AÏT MESSAOUD - Jessica ELONGUERT - Ammar KHOULA - Caroline JACQUEMART - Hicham BOULHAMANE - Sylvie DUCHATELLE

Commission « Patrimoine et cadre de vie »

Membres : Jean-Claude CABARET - Babacar N'DIAYE - Mariline DUHIN - Jenifer SENET - Ammar KHOULA - Emmanuel PERRIN - Méral JAJAN - Johann LUCAS - Sylvie DUCHATELLE

Commission « Démocratie et politique de la Ville »

Membres : Cédric LEMAIRE - Ahmet BULUT - Hakim ZAHRAOUI - Döndü ALKAYA - Karim BOUKHACHBA - Emmanuel PERRIN - Isabelle MAUPIN - Nouredine NACHITE - Sylvie DUCHATELLE

Commission des Solidarités

Membres : Cédric LEMAIRE - Loubina FAZAL - Halimatou SAKHO - Fabrice MARTIN - Döndü ALKAYA - Catherine MEUNIER - Isabelle MAUPIN - Amadou KA - Sylvie DUCHATELLE

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29 et L2121-22,
Vu la délibération n°6 du conseil municipal en date du 10 juillet 2020 créant les commissions municipales,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : de fixer à **9 (neuf)** le nombre de membres dans chaque commission municipale. :

Article 2 : d'approuver la composition des membres des commissions municipales comme suit :

<p>Commission « Finances et synthèse » Membres : Mohamed AÏT MESSAOUD - Leïla SGHIRI - Sophie LEHNER - Döndü ALKAYA - Karim BOUKHACHBA - Thierry BROCHOT - Johann LUCAS - Hicham BOULHAMANE - Michaël SERTAIN</p>
<p>Commission « Education, sport et loisirs » Membres : Abdoulaye DEME - Najat MOUSSATEN - Bérénice TALL - Mariline DUHIN - Mohammed EL OUSTI - Karim BOUKHACHBA - Noureddine NACHITE - Amadou KA - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>Commission « Jeunesse et insertion professionnelle » Membres : Adnane AKABLI - Leïla SGHIRI - Hakim ZAHRAOUI - Jessica ELONGUERT - Mohammed EL OUSTI - Catherine MEUNIER - Amadou KA - Noureddine NACHITE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>Commission « Culture et patrimoine historique » Membres : Yesim SAVAS - Mohamed AÏT MESSAOUD - Babacar N'DIAYE - Mohammed EL OUSTI - Fabrice MARTIN - Anne-Gaëlle PEREZ - Caroline JACQUEMART - Johann LUCAS - Michaël SERTAIN</p>
<p>Commission « Projets de Ville et transition écologique » Membres : Sophie LEHNER - Thierry BROCHOT - Fabienne LAMBRE - Mohamed AÏT MESSAOUD - Jessica ELONGUERT - Ammar KHOULA - Caroline JACQUEMART - Hicham BOULHAMANE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>Commission « Patrimoine et cadre de vie » Membres : Jean-Claude CABARET - Babacar N'DIAYE - Mariline DUHIN - Jenifer SENET - Ammar KHOULA - Emmanuel PERRIN - Méral JAJAN - Johann LUCAS - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>Commission « Démocratie et politique de la Ville » Membres : Cédric LEMAIRE - Ahmet BULUT - Hakim ZAHRAOUI - Döndü ALKAYA - Karim BOUKHACHBA - Emmanuel PERRIN - Isabelle MAUPIN - Noureddine NACHITE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>Commission des Solidarités Membres : Cédric LEMAIRE - Loubina FAZAL - Halimatou SAKHO - Fabrice MARTIN - Döndü ALKAYA - Catherine MEUNIER - Isabelle MAUPIN - Amadou KA - Sylvie DUCHATELLE</p>

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télerecours citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr

maintenant !

Date d'affichage : **13 JUIL. 2020**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le **15 JUIL. 2020**

et publication ou notification le **15 JUIL. 2020** Maire de Creil
Président de l'ACSÓ

affiché le **13 JUIL. 2020**

CREIL, le **15 JUIL. 2020**



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services

Francis LE PAPE